

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 mai 2024

---

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° 2113

présenté par

M. Fabrice Brun, M. Cordier, Mme Bonnet, Mme Corneloup, M. Minot et M. Dive

-----

**ARTICLE 3**

Compléter l'alinéa 5 par les mots :

« , du management et de la gestion des entreprises ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

A l'instar des thématiques relatives à l'agroécologie ou au changement climatique, les thématiques autour de la gestion managériale et financière d'une entreprise doivent figurer dans les programmes d'enseignement agricole.

Cet amendement vise à rappeler que les agriculteurs sont avant tout des chefs d'entreprises et qu'il importe donc qu'ils acquièrent des connaissances dans le management et la gestion d'entreprise durant leur formation.